



Le bien-être animal.
Dans le monde entier.

Déclaration de QUATRE PATTES : Le parlement estonien adopte l'interdiction des fermes d'élevage d'animaux à fourrure

Tallinn/Zurich, le 4 juin 2021 – Le Parlement estonien (Riigikogu) a été avant-hier le premier pays balte à adopter à une nette majorité, lors du troisième tour, une interdiction des fermes d'élevage d'animaux à fourrure. Le nouveau règlement interdit l'élevage et la détention d'animaux exclusivement ou principalement destinés à la production de fourrure. Après une période de transition, les fermes d'élevage d'animaux à fourrure devront être fermées au plus tard début 2026. L'industrie de la fourrure en Estonie est en déclin depuis des années. Récemment, seuls quelques petits élevages de chinchillas étaient encore en activité, tandis que les grands élevages de renards et de visons étaient désertés, en partie à cause de la pandémie du COVID-19. L'organisation mondiale de protection des animaux QUATRE PATTES salue cette décision importante et pertinente prise par le gouvernement estonien et exhorte l'UE à mettre fin une fois pour toutes à l'élevage cruel des animaux à fourrure.

L'Estonie est le neuvième pays de l'UE à décider d'interdire les fermes d'élevage dans lesquelles tant d'animaux à fourrure sont maltraités. Jusqu'alors, huit États membres de l'UE avaient décidé d'interdire l'élevage d'animaux à fourrure, après de longues discussions sur le bien-être animal au niveau national. La plupart de ces pays se trouvent pour l'instant dans la période de transition (l'Autriche, la Belgique, la Croatie, la République tchèque, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Slovaquie et la Slovénie). Dans cinq autres États membres, des procédures parlementaires sont en cours pour introduire de telles interdictions (en Bulgarie, France, Irlande, Lituanie et Pologne). En Suisse, il n'existe plus d'élevages d'animaux à fourrure en raison d'une réglementation plus stricte en termes de conditions de détention.

En raison de l'apparition massive de foyers de COVID-19 dans plus de 400 élevages de visons au sein de l'UE, l'interdiction des élevages de visons aux Pays-Bas, initialement prévue pour 2024, a été avancée à 2021. Le Danemark, la Suède et l'Italie suspendront l'élevage de visons à partir de 2022. En Flandre, la dernière région dans laquelle se trouvent encore des élevages de visons en Belgique, les éleveurs de visons arrêteront la production d'ici fin 2021 en raison des risques liés au coronavirus et du prix de la fourrure qui est en chute libre.

Thomas Pietsch, spécialiste de la fourrure et des animaux sauvages chez QUATRE PATTES déclare : « Les signaux qu'envoient les États membres de l'UE démontrent clairement que la fourrure, et par voie de conséquence les élevages, n'est plus dans l'air du temps. Outre la cruauté dont sont victimes les animaux dans les élevages et ce uniquement pour la production d'articles de mode pour lesquels il existe de nombreuses alternatives, la pandémie du COVID-19 a également mis en évidence les graves risques sanitaires émanant des fermes d'élevage de visons. Afin de protéger le bien-être des animaux et des êtres humains, l'élevage d'animaux à fourrure doit cesser le plus rapidement possible dans toute l'UE. »